

REVUE DE PRESSE Mercredi 04 avril 2018



L'infographie

France: 2º rang des nations les plus attractives

ALLEMAGNE

ROYAUME-UNI

en Europe

2e

FRANCE

Source: Business France

Attractivité : la France 2e pays européen 1.298 décisions d'investissement 412 nouvelles entreprises + 16% étrangères ont choisi la France par rapport à 2016 par rapport à 2016 50% ouvertures 58% de nouveaux sites Les deux principaux secteurs : des projets 42% extensions sont d'activité de sites 343 européens existants dans les activités de production 8% rachats d'entreprises et emplois créés ou maintenus emplois créés + 11% de production par rapport à 2016

84% des investisseurs étrangers

points par rapport à 2016

INFOGRAPHIE CL

soulignent l'attractivité

de l'économie française

Si Business France recueille les décisions d'investissement sur l'hexagone, il ne recense pas en revanche le nombre de départs d'investisseurs étrangers du territoire



français. Dans la seule industrie, selon l'observatoire du cabinet Trendeo, 30 fermetures de sites détenus par des groupes étrangers en France ont été annoncées l'an dernier - parmi lesquels ceux de Tupperware (Photo AFP) en Indre-et-Loire ou encore du groupe suédois de literie Hilding Anders dans le Haut-Rhin -, contre 16 ouvertures d'usines. Le nombre de fermetures se réduit néanmoins: 37 sites avaient mis la clé sous la porte en

■ Les cheminots sont en grève depuis hier ■ Le mouvement, très suivi, devrait durer par intermittence tous les trois jours jusque fin juin ■ En Charente, les usagers tablent sur le système D.

Grève à la SNCF: les usagers sur la voie de la débrouille

99

Il y a de la solidarité et les trajets sont agréables. Mais si on pouvait s'en passer, ce serait pas mal.

Myriam HASSOUN m.hossoun@chorentelibre.fr

tmosphère inhabituelle hier à la gare d'Angou-lème. Le hall est vide. Les écrans qui signalent les départs, seuls des cars clignotent. La grève des cheminots, démarrée lundi à 19 heures, dure jusqu'à demain 8 heures. Elle parait avoir tout stoppé à la gare: zéro TGV hier à Angoulème, des cars à la place de certains TER pour Limoges, Saintes ou Poitiers. Et ce sera comme ça, deux jours de grève sur cinq, jusqu'à fin juin, promettent les syndicats. Les usagers charentais jouent donc la carte de la débrouille pour aller au travail.

99

Je suis parti de la maison à la même heure que d'habitude pour arriver au travail 50 minutes plus tard qu'en train.

À la gare, on croise bien des têtes en l'air, comme Éric Seynat, 34 ans, qui pensait hier matin pouvoir aller à Blaye pour travailler. «Un ami m'avait dit qu'il y aurait quelques trains. Mon patron s'est bien fichu de moi quand je l'ai appelé pour lui dire que je ne pourrai pas venir aujourd'hui! Mais je comprends les cheminots qui font grève, il faut être solidaire.» Prochain départ pour Bordeaux: à 18h30 en car, qui n'arrivera à destination qu'à 21h20, après s'être arrêté à Montmoreau, Chalais, Saint-Aigulin... sept gares en tout. Ils sont seulement une quinzaine à monter à son bord hier soir. «Les gens se sont organisés», remarque le chauffeur.

Les pieds sur sa valise, Line, 26 ans, de Cognac, pianote sur son smartphone. Elle vient de trouver une place en covoiturage sur Blablacar pour Niort. «Je devais





Le car met 3 heures pour rejoindre Bordeaux, 1h30 pour aller à Saintes. Ils étaient une quinzaine à l'emprunter hier soit: «Les gens se sont organisés», note un chauffeur. Photos Quentin Peti

prendre un TER pour Saintes, puis une correspondance pour Niort, mais le train est finalement annulé, note la jeune femme. Ça m'énerve, cette grève, et ça tombe très mal pour moi.» D'autant plus que les réservations pour son trajet étaient bien ouvertes sur le site de la SNCF. Ce n'est qu'en arrivant en gare qu'elle a vu qu'elle n'aurait pas de train, mais un car qui la faisait arriver à 19h30 au lieu de 15h30!

Même mésaventure pour Charlotte, 15 ans, de Roullet dont la mère avait reçu confirmation de la SNCF qu'elle aurait bien son TER pour Bordeaux hier à 7h28. Mais une fois en gare, rien. Conséquence: la collégienne interne restera à la maison jusqu'à mercredi.

Covoiturage entre collègues

Beaucoup ont pris leur voiture, comme Céline, de Saint-Laurentde-Céris, qui fait Ruffec-Poitiers en TER d'ordinaire pour aller au travail. «Je ne crois pas que je renouvellerai mon abonnement pour mai et juin si les grèves perdurent.»

Pour Océane, Angoumoisine étudiante à Bordeaux, prendre la voiture, ça plombe le portefeuille. «Je vais devoir mettre 100 € de gasoil par semaine... sur un salaire d'étudiant à 1 100 €.»

D'autres se sont adaptés et on mis en place du système D entre collègues. Patrick, qui vit à Saint-Romain, fait au quotidien Chalais-Bordeaux en TER. Hier, pour lui, ç'a été voiture jusqu'à Coutras, puis covoiturage avec deux collègues, puis tram au départ du parking de Floirac... «Bref, je suis parti de la maison à la même heure que d'habitude pour arriver au travail 50 minutes plus tard qu'en train.» Le fait que la grève

perdure, ça l'irrite. «À quelle heure on va rentrer le soir? En voiture, il y a les embouteillages sur la rocade de Bordeaux...»

Du côté de l'association des usa gers de la ligne ferroviaire Bordeaux-Tours, on a carrément mis en place un doodle, un agenda partagé par mail sur lequel les membres proposent du covoiturage aux autres adhérents. Dès hier, quatre voitures sont déjà parties pleines pour Angoulême. L'unique point positif de cette grève, «c'est la solidarité entre nous et les trajets sont agréables, mais si on pouvait s'en passer, ça serait pas mal», dit Maud Fragale, présidente de ce collectif de 60 membres. La jeune femme, qui vit à Bordeaux et travaille à Angoulême, assure que cela va être difficile pour le boulot et la vie de famille si la grève dure vraiment trois mois. «Mais depuis décembre, de toute façon, sur cette ligne, c'est déjà compliqué pour nous, entre les retards réguliers et la suppression de deux horaires.»

Les complications devraient continuer de pleuvoir: la prochaine grève est prévue pour dimanche et lundi.

Le chiffre Zéro Comme hier, aucun

ne dessert la gare d'Angoulême aujourd'hui. La SNCF prévoit entre 50 % et 56 % de TER sur les trois lignes régionales, mais hier les prévisions étaient les mêmes: on peut donc s'attendre à n'avoir que des cars en circulation aujourd'hui.

«On se dirige vers un mouvement dur»

Ils étaient une bonne centaine hier en fin de matinée à manifester sur le parvis de la gare à Angoulême: cheminots et représentants des syndicats venus pour les soutenir (CGT, FSU, FO, Alliance CFE-CGC et Solidaires 16). «On décompte plus de 77 % de grévistes dans le personnel roulant pour la région Nouvelle-Aquitaine et plus de 50 % chez les personnels sédentaires», assure Christophe Semon, de SUD-Rail. Ce qui fait une large majorité des quelque 480 conducteurs de la région et autant de contrôleurs. Au diapason des chiffres nationaux (lire page 42), cette première salve de Jours de grève à l'appel de l'intersyndicale CGT, Unsa, SUD et CFDT est très suivie en Charente. Réunis en AG hier matin, les cheminots charentais grévistes ont, comme la plupart de leurs collègues de Nouvelle-Aquitaine, opté pour la grève par intermittence Jusqu'au 28 juin (voir calendrier ci-contre) plutôt que pour la grève illimitée et reconductible, telle que le

syndicat SUD la prône. Ils promettent cependant aun mouvement dur car le gouvernement ne veut rien lâcher», selon les mots de Johan Picon, de SUD-Rail. Ce conducteur de train depuis dix-sept ans tape fort sur la communication de la direction de la SNCF: «Non, on ne se bat pas uniquement pour notre statut, contrairement à ce qui est dit partout dans les grands médias nation On se bat contre l'ouverture à la concurrence, contre la fermeture des lignes secondaires, comme celle d'Angoulême-Limoges, contre un management de plus en plus difficile... Ce n'est pas les clients qu'on embête aujourd'hui, au contraire, on se bat pour eux.» Les représentants des syndicats ont appelé à la aconvergence des luttes» Les cheminots organisent aujourd'hui une autre AG, sur le parvis de la gare d'Angoulême, entre 10h30 et 11h. «On appelle tous ceux qui le souhaitent, y compris les usagers à venir échanger avec nous.»



Une centaine de cheminots et de syndicalistes ont manifesté hier à Angoulême.

Les enseignants de la Cifop sensibilisés au risque terroriste

Le référent sûreté de la police est venu hier à la Cifop pour expliquer à l'équipe éducative comment réagir en cas d'attaque terroriste.



Près d'une centaine d'enseignants sont venus écouter le référent sécurité de la Charente.

Photo Quentin Petit

Frédéric BERG f.berg@charentelibre.fr

égulièrement, les questions sur la fragilité de nos sites, sur les risques, la prévention et évidemment les conduites à suivre en cas d'attaque terroriste sont posées par l'équipe éducative, les personnels, les élèves aussi.» Bernard Dogneton, directeur du Campus Cifop à L'Isled'Espagnac où sont formés plusieurs milliers d'apprentis chaque année, veut plancher avec ses équipes sur un «schéma de sûreté» à l'échelle d'un site principal déployé sur près de 16 hectares, mais aussi du site de l'Emca (École des métiers d'animation) à Angoulême ou de celui de Cognac.

Hier soir, première étape de l'élaboration d'un plan d'actions, c'est le capitaine Jean-Baptiste Arnault, référent sécurité de la police nationale pour la Charente, qui est venu sensibiliser une petite centaine d'enseignants aux «bonnes pratiques à adopter en cas d'attaque terroriste», posant également un cadre plus général sur ce qui a changé depuis les attentats de 2015 et la mise en place du plan Vigipirate renforcé toujours activé.

99

Une organisation préalable, une réaction adaptée du personnel peuvent permettre de sauver des vies.

Le policier a ainsi prodigué des conseils articulés autour du triptyque: «S'échapper, se cacher, alerter.» Des comportements individuels et collectifs à adopter en cas d'attaque terroriste. «Oui, une tuerie de masse peut se produire ici comme dans n'importe quel lieu privé ou public. Ce n'est pas de la

science-fiction. L'actualité nous le rappelle régulièrement. Une organisation préalable, une réaction adaptée du personnel peuvent permettre de sauver des vies, a souligné le policier, incitant notamment la direction à mettre en place des exercices dédiés à la réaction aux attaques terroristes et à les répéter souvent. La fuite n'est pas forcément la bonne option. Il est parfois préférable de se confiner, même de résister le cas échéant. Plus ces gestes seront répétés, plus ils seront assimilés.»

Parmi les choses à mettre en place rapidement, le policier a listé une alerte sonore spécifique distincte de l'alarme incendie et, donc, des exercices réguliers, renvoyant aux fiches réflexes que le gouvernement a élaborées et qui sont disponibles sur internet. Jean-Baptiste Arnault a également donné des conseils pour détecter des signes de radicalisation parmi les élèves. Une jeune fille passée par la Cifop a ainsi été arrêtée à Paris il y a plusieurs mois après s'être radicalisée.

Le chiffre

millions d'hectolitres de vin blanc ont été distillés cette année dans les alambics charentais. Ce sont les chiffres dévoilés par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) au terme de la campagne de distillation

2017/2018 qui s'est officiellement terminée le 31 mars au soir. Avec un rendement attendu de 8,64 hectolitres d'alcool pur par hectare, on est loin des 12 hl/AP fixés par l'interprofession.

Un coup de rabot qui fait tousser à la Région

Trop généreuse, la Région a dû raboter de 25 % l'enveloppe allouée aux groupes politiques. Les plus petits craignent de devoir licencier des collaborateurs. Ça tousse dans les bureaux.

Ismael KARROUM

In dépassement de crédits alloués de 562 043 €. Une paille dans un budget de 3 milliards. Mais une paille assez grosse pour que le trésorier-payeur général de Nouvelle-Aquitaine voie rouge et invite la Région à se remettre dans les clous du financement des groupes politiques.

Pour 2018, la Région prévoyait une enveloppe de 2,450 millions à verser aux différents groupes de l'assemblée pour assurer leur fonctionnement. Dix pour cent de cette enveloppe sont distribués à parts égales entre les huit groupes. Le reste, 90 %, se répartissant au prorata du nombre d'élus.

Le MoDem avocat des petits partis

L'enveloppe a fait tiquer le trésorier-payeur, qui a repris ses textes et sa calculette. Dans un courrier en date du 7 mars, il rappelle à la Région que, selon les textes, l'enveloppe allouée aux groupes politiques ne peut excéder 30 % du total des indemnités de fonction des élus. Soit 30 % de 6,29 millions: 1.88 million.

Dès la commission permanente du 13 mars, l'exécutif a donc fait passer



Pour 2018, la Région prévoyait une enveloppe de 2,450 millions d'euros à verser aux huit groupes politiques de l'assemblée.

Cette enveloppe a fait tiquer le trésorier-payeur général de Nouvelle-Aquitaine.

Photo archive

une délibération en forme de coup de rabot pour rectifier le tir: baisse des crédits de 562 000 €, nouvelle enveloppe de 1,88 million. Et dans les groupes, qui ont tous des salariés permanents, mais utilisent aussi cet argent pour les déplacements, ça a immédiatement toussé, quand bien même la nouvelle enveloppe ne fait que respecter la loi. Le groupe Mo-Dem-UDI a répliqué, dénonçant une «baisse brutale» qui «affectera le fonctionnement démocratique de l'assemblée et plus spécialement l'organisation et le travail des petits groupes». [...] «Ces demiers verront leurs moyens passer en dessous du seuil minimal de fonctionnement», estime le MoDem qui se fait ici l'avocat aussi de l'UDI, d'EELV, des Radicaux de gauche et de Génération.S, un nouveau groupe proche de Benoît Hamon créé par Stéphane Delpeyrat, ex-chef de groupe PS. L'enveloppe MoDem, par exemple, passe de 128 241 € à 86 482; celle de l'UDI de 140 001 à 104 000 (lire ci-dessus). De quoi créer de l'agitation dans tous les services, tous les groupes, toutes tendances confondues. Et faire craindre des licenciements parmi les collaborateurs. Se taillant la part du lion

Plus de 700 000 € pour le PS

Voici les enveloppes prévues pour chacun des groupes politiques de la Région.

PS (81 élus): 757 189 euros. LR (31): 304 008 euros. MoDem (7): 86 482 euros. UDI (9): 104 609 euros. EELV (18): 186 182 euros. FN (27): 267 754 euros. Radicaux de gauche (4): 59 291 euros. Génération S (4): 59 291 euros.

avec 81 élus sur 183, le Partí socialiste perd 276 000 € mais est encore le partí ayant la plus belle dot avec 757 189 €. Les Républicains perdent 82 000 €, passant de 386 000 à 304 000.

Lors de la dernière session plénière, le MoDem a présenté une motion pour obtenir une nouvelle clé de répartition du financement, avec une part fixe plus importante et une enveloppe au prorata du nombre d'élus restreinte. Proposition rejetée par le vote contre de l'ensemble des élus PS et LR, unis sur ce coup-là pour ne pas perdre encore plus.

«Ce très brusque changement se traduit concrètement par le nonrenouvellement d'un contrat à durée déterminé et par des réductions de temps de travail et/ou changements de poste. Des collaborateurs seront peut-être redirigés vers l'administration du conseil régional, ce qui représente un brutal changement de fiche de poste. Si ce n'est pas le cas, ces collaborateurs devont interrompre leur contrat. Ce qui est certain, c'est que les postes ne pourront rester en l'état», dénonce le groupe MoDem.

Mairie: ils refusent de travailler plus

- Les agents CGT-CFDT de la mairie d'Angoulême ont lancé un appel à la grève
- La Ville leur demande de travailler plus, en vertu de la loi.
- Ils décideront d'actions à mener ce vendredi.

David GAUTHIER

ors de question de travailler plus, pour le même salaire». Tracts en main, Caroline Lacour distribue les feuilles comme autant d'appels à la grève, hier soir, devant Lunesse. La déléguée syndicale CGT est venue chercher du soutien pour s'opposer au projet de la Ville d'Angoulème, présenté hier aux agents à la salle polyvalente: imposer aux personnels deux jours de travail supplémentaires par an (1607 heures au lieu de 1590 aujourd'hui). Et modifier les modalités d'attribution des primes (1). Ces dispositions légales prendront effet au 1" janvier 2019. «On demande l'abandon pur et



Caroline Lacour (CGT) et Didier Brugière (CFDT) ont tracté hier devant la salle polyvalente de Lunesse.

Photo Maild Bourrit

simple de ce projet, et on ne veut pas de rémunération au mérite», répond Caroline Lacour. Un préavis de grève a été déposé par l'intersyndicale CGT-CFDT, pour une mobilisation à partir de demain, jeudi, et jusqu'au 24 avril.

FO et Unsa se sont désolidarisés du mouvement. Ils ont rencontré la Ville le 28 mars. «La grève, c'est quand on a échoué dans les négociations, estime Olivier Phénix pour FO. Nous continuons de discuter avec la municipalité et nous obtenons des avancées.»

Un rassemblement de l'intersyndicale se tiendra ce vendredi à 11 heures, dans la cour de l'hôtel de ville. Ils y décideront d'éventuelles actions à mener. Difficile d'évaluer quelle sera l'ampleur de la mobilisation: «200 personnes» auraient assisté aux réunions syndicales, pour préparer la grève.

«C'est un simple retour à la règle»

«On ne s'attendait pas du tout à ça, ça nous est tombé dessus comme la pluie», dit une employée du secteur scolaire, avant de pénétrer dans la salle des fêtes. «Je pense que les primes seront à la tête du client», craint une autre. Elles attendent d'en savoir plus pour rejoindre -ou pas- la grève. «On nous demande toujours de faire plus avec moins», s'agace Didier Brugière. Le délégué CFDT se joint «à 90 %» aux revendications de la CGT. En laissant une petite

porte ouverte sur la négociation des primes, «seulement si le premier dossier sur le temps de travail avance». L'éducateur territorial anticipe les effets «destructeurs» de cette charge supplémentaire. «Ils enlèvent aussi des jours de congés (donnés selon l'ancienneté des agents, NDLR), qui offraient un vrai temps de repos. On va avoir une recrudescence énorme de maladies, d'absences, de burn-outs.» Il envisage des actions «coup de poing» si la situation n'évolue pas. «Il ya un vrai malaise, des gens ne sont déjà pas remplacés dans les services...»

«C'est un simple retour à la règle des 1607 heures, si on compte, les

99

On risque d'avoir une recrudescence des absences, des maladies et des burn-outs.

agents vont travailler deux jours de plus», martèle en retour François Elie, adjoint en charge des res sources humaines. Le malaise n'est pas propre à Angoulême, il n'v a plus d'argent nulle part. On est dans une tempête hallucinante dans les collectivités. La baisse des dotations de l'État, c'est un manque à gagner de 20 millions pour la Ville sur le mandat ! On réduit la voilure, cela ne veut pas dire qu'il y aura deux fois plus de travail pour les agents. Cela s'aménage en redonnant plus de souplesse! L'élu a piloté avec son service plu-sieurs réunions de travail ces derniers mois. «La CGT et la CFDT ne font aucune proposition, on a l'im-pression qu'ils ne comprennent pas», assène François Elie. «Il y a des éléments de contexte, les syndi-

(1) Le régime indemnitaire tient désormais compte des fonctions de l'expertise et de l'engagement professionnel. C'est le nomel outil qui remploce la plupart des primes et indemnités existentes dans la fonction publique de l'Etait. Il a été créé par un décret du 20 mai 2014 (source: le portail de la fonction publique en lique).

cats visent la convergence des

fronts. C'est une gesticulation na-

«Quand on gratte un peu...»

Un tiers des agents municipaux d'Angoulème bénéficiaient d'un à quatre jours supplémentaires de congés par an, en fonction de leur ancienneté, selon les chiffres fournis par la Ville. «C'était totalement illégal, affirme François Elie. L'adjoint en charge des ressources humaines assure que «quand on gratte un peu», ces irrégularités ne sont pas si rares à Angoulème. «50 % des agents d'un service devaient être présents au minimum pendant les vacances, par exemple.» Pour compenser ce «refour à la règle», la Ville envisage un «pass bien-être», pour que les agents profitent de

ce temps de travail adifféremment, pourquoi pas en faisant des activités sportives, en s'intégrant au sein des associations et en participant à des manifestations», imagine François Elie. Didier Brugière manie étonnamment la même métaphore pour qualifier le discours de l'exécutif. «Quand on gratte un peu le vernis de la municipalité, on voit ce qu'il y a derrière. Ils parient de 300 000 euros à redistribuer pour que personne ne soit perdant. On a entendu parler de 10 euros par agent de catégorie C (les moins bien rémunérés, NDLR), mais ce ne sont pas des mendiants b

Un rond-point pour les Républicains espagnols

Le rond-point situé boulevard du 8-Mai-45 est devenu le giratoire des Républicains espagnols. Un «acte fort» pour les descendants de ces exilés qui ont fui Franco.

Julie DESBOIS j.desbois@ch arentelibre.fr

iva la República!» Hier matin, les Espagnols de Charente ont vécu un moment fort. Empreint d'une vive émotion. Un moment qu'ils attendaient «depuis très, très longtemps». Le rond-point que l'on appelle Le Passage du train, situé boulevard du 8-Mai-45 près de la concession Renault – classé parmi les dix ronds-points les plus moches de France par le site internet Topito – a été baptisé giratoire des Républicains espagnols.

Un hommage à ces exilés qui ont fui les troupes franquistes pendant la guerre d'Espagne et sont venus trouver refuge en France. Ces exilés, parqués dans des camps, qui ont aussi été les victimes de la première rafle de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. «Le premier train de déportés civils est parti de notre gare, pas loin de là où nous sommes réunis aujourd'hui, en août 1940»,



Gregorio Lazaro a dévoilé la plaque en présence des élus.

Photo Majid Bouzzit

a rappelé Xavier Bonnefont, le maire. Une des pages les plus sombres de l'histoire d'Angoulême. 927 réfugiés espagnols ont été entassés dans des wagons à bestiaux et envoyés dans le camp de Mauthausen, en Autriche. Le premier train de la mort. «C'est un acte symbolique important, mais trop tardif», regrette Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême.

Dans leurs discours, Henri Farreny et Gregorio Lazaro ont salué la décision «hautement symbolique» de la municipalité d'Angoulême, dix ans après l'inauguration du monument aux déportés, situé près de la gare.

«C'est un legs pour les générations futures», a insisté le président des Anciens Guerilleros espagnols en France, Henri Farreny. «Un devoir de mémoire contre l'oubli», a ajouté Gregorio Lazaro, président des Espagnols de Charente. Insistant sur le rôle que les Républicains ont eu dans la Résistance. Il déplore aussi, au regard de l'accueil des migrants aujourd'hui, que «l'humanité n'ait pas tiré de leçons de l'histoire.» «No pasarán (1)», a-t-il conclu, ému jusqu'aux larmes.

(1) «Ils ne passeront pas !», slogan prononcé par les partisans de la Seconde République espagnole (1936-1939) ■ Les clubs de football et de handball de Cognac vivent mal la baisse des aides de l'agglo
 ■ Ils dénoncent un manque de concertation et craignent pour leur avenir.

«On s'est pris une baffe en travers de la gueule»

Marc BALTZER m.baltzer@charentelibre.f

oins 21 % pour le football, moins 17 % pour le hand. Le vote du budget primitif de Grand Cognac, jeudi (lire CL de vendredi) a fait des malheureux parmi les clubs sportifs du Cognaçais. Sur vingt associations sportives aidées, quatre ont vu leur subvention de fonctionnement chuter: le CCBB (basket), les Écuties de Boussac (équitation), l'UAC (football) et l'ALJO (handball).

À quoi ça sert d'avoir une Ferrari, si on n'a pas l'argent pour le carburant?

Les deux derniers sont montés au front hier, pour se plaindre du traitement qui leur a été réservé dans ce budget de rigueur. «Ce qui nous déplaît fortement, c'est l'importance de la baisse, bien sûr, alors que d'autres clubs sont épargnés, commence Gérard Seguin, président de l'UAC (460 licenciés). On nous parlait de subventions réduites de 3,6 % pour les associations, on nous parlait de



Gérard Seguin, président de l'UAC foot (à droite) et Richard Nordlinger pour le hand, estiment avoir été mis de côté par l'agglo. Photo M. B.

moins 10 % pour le foot... On se l'UAC, il y a une inquiétude quant était prévu en cas de descente

moins 10 % pour le foot... On se retrouve avec 20.000€ en moins. En trois ans, on aura perdu 35.000€. Le pire, c'est qu'il n'y a pas eu de concertation avec l'élu de l'agglo [Gérard Faurie, NDLR]. Avant, on travaillait main dans la main, là on s'est pris une baffe en travers de la gueule..» Derrière la colère du président de

à l'orientation de la structure.
Déménagé au stade Claude-Boué
de Châteaubernard, bâti dans
l'optique d'allier performance
– avec une montée en Nationale 3
toujours possible – et formation,
le club craint de devoir choisir entre les deux. «On a un équipement magnifique, c'est vrai, mais
on nous l'a imposé en nous faisant déménager de la Belle-Allée
pour construire l'X'eau [...] Aujourd'hui, on ne nous donne plus
les moyens d'avoir un fonctionnement normal. À quoi ça sert
d'avoir une Ferrari, si on n'a pas

l'argent pour le carburant?»
Même amertume chez Richard
Nordlinger, président de l'ALJO,
le club de handball de Cognac
(275 licenciés). Certes, l'équipe féminne a été rétrogradée «et c'est
sans doute ce qui explique les
moins 10.000€, concède-t-il, mais
faurais aimé qu'on nous l'explique
avant et qu'on en discute.»

«Pour le handball, c'est ce qui

était prévu en cas de descente des féminines, affirme Gérard Faurie, vice-président de Grand Cognac en charge des sports. Concernant le foot, c'est vrai qu'il n'y a pas eu de discussion, mais il a fallu trancher, ce qui a été fait à l'unanimité. Pour deux raisons: ils évoluent en Régionale et ils ont toujours 74.0006 de subvention de fonctionnement, ce qui est beaucoup pour ce niveau. Et ils ont vendu leur ancien stade, ce qui leur a rapporté plus de 200.000€.»

«Que nous investissons dans la formation, ce n'est pas une cagnotte», rétorque Gérard Seguin.
Qui, comme Richard Nordlinger, demande une reprise du dialogue et une définition claire des critères de sulvention. «De la politique sportive de l'agglo, aussi; que l'on sache où l'on va», poursuit Richard Nordlinger. Ce sera fait, promet Gérard Faurie (lire l'encadré). Dès que les élus se seront mis d'accord entre eux.

À lire Demain, l'X'eau se dévoile en huit pages

harente Libre propose, demain jeudi, un supplément de huit pages es pour tout connaître sur l'X'eau, le nouvel équipement aquatique de l'agglo, planté aux Vauzelles: une visite en images des espaces de baignade et des coulisses, les portraits d'employés du site, une rétro du chantier en photos, les ambitions des élus pour le pôle ludique de Châteaubernard et le regard des anciens présidents de la communauté de communes de GrandCognac sur ce projet XXL. C'est aussi demain qu'est officiellement inaugurée la piscine. Avant l'ouverture des portes au public prévue ce samedi, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Pour l'occasion. l'entrée sera gratuite.

Elles & ils

Odile Paquet,



adultes à la bibliothèque de Cognac, invite le public à venir découvrir de ce vendredi 6 au samedi 28 avril, l'exposition «Jardins et espaces verts» réalisée en partenariat avec l'espace Mendès-France de Poitiers. Ou comment des iardins médiévaux à ceux des temps modernes, ces espaces représentent un art et un ensemble de techniques indispensables à notre équilibre et à notre survie, qu'ils soient médicinaux ou dimentaires, ouvriers ou familiaux. Entrée libre.

Subventions aux clubs sportifs: des critères objectifs seront définis en juin

Si les baisses de subvention font aussi mal, c'est parce qu'elles ont surpris des clubs qui avaient bâti un budget pour une saison sportive (2017-2018) à cheval sur deux années civiles. Et qu'elles avaient prévu des aides à peu près égales d'un exercice budgétaire à l'autre. Ce manque de visibilité devrait disparaître avec la définition de critères objectifs pour les subventions de l'agglo. «Nous sommes en train d'en discuter, justement», rapportait hier Gérard Faurie, vice-président aux sports. Sauf retard, ces critères seront rendus publics lors du conseil d'agglo du Jeudi 28 juin. La séance sera sportive, puisqu'elle prévoit aussi le choix des équipements à vocation intercommunale, comme le sont déjà le stade Claude-Boué, le gymnase des Vauzelles, ou l'X'eau.

En avril, l'architecture se découvre sous toutes ses formes

Les visites patrimoniales terminées, le «mois de l'architecture» prend le relais à Cognac. Avec encore de belles choses à découvrir.



L'école Cagouillet est au programme de ce mois de l'architecture pour «une expérience historique et amusante», promet Vincent Bretagnolle, l'animateur du service Ville d'art et d'histoire de Cognac.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

catalogue des visites patrimoniales automne hiver et celui d'été. Un rendez-vous aussi incontournable dont raffole le public, toujours très nombreux à l'approche du mois d'avril à scruter ce catalogue du mois de l'architecture organisé par le service Ville d'art et d'histoire de Cognac.

La preuve à nouveau avec cette visite du chantier des Chais Monnet inscrite au menu, déjà complète alors que le programme papier n'avait pas encore été distribué. «Les places se sont envolées à la sortie du programme numérique, note l'animateur du service Vincent Bretagnolle. L'engouement des gens pour ce chantier est toujours aussi fou, une curiosité saine néanmoins, ce qui est agréable.» Plus de Chais Monnet donc lors de cette huitième édition qui rythmera avril à partir de ce vendredi et jusqu'au jeudi 26, «Mais d'autres rendez-vous loin d'être dénués d'intérêt et de surprises», promet l'animateur.

Le premier rendez-vous invite à se rendre sur les quais, dont le réaménagement touche à sa fin (le 6). «Un symbole de la ville qui, après lui avoir tourné le dos, renoue avec son fleuve à travers cette grande rénovation. Des quais dont les usages vont être ainsi bouleversés demain», souligne Vincent Bretagnolle, lequel mènera cette visite avec une équipe des services techniques de Cognac. Comme on ne change pas une formule qui gagne, une conférence décalée fait son apparition au programme (le 12). La première du genre avait rencontré un gros succès en janvier dernier lors des visites patrimoniales, sur le dernier siège de Cognac en 1651.

En immersion dans l'école de Jules Ferry

«Cette fois, on convie les visiteurs à l'école Cagouillet pour une expérience historique et amusante sur le thème «Sacré Jules Ferry: une histoire des écoles à Cognac». Ce sera une expérience immersive», annonce-t-il un brin espiègle. On n'en dévoilera pas plus, si ce n'est que les visiteurs ne regarderont pas seulement les murs, que des comédiens seront présents, peut-être même l'architecte de cette école, «Aujourd'hui le plus bel exemple de cette époque dans la région.»

Le dernier rendez-vous, le 26, tournera autour de l'architecture des jardins, avec la projection de deux documentaires à La Salamandre, dans le cadre d'un partenariat avec Eurociné Cognac.

«Versailles, les jardins du pouvoir», de Jean-Paul Fargier, et «Le jardin en mouvement, Gilles Clément», d'Olivier Comte, soit deux approches architecturales du jardin totalement différentes sur lesquelles le public pourra ensuite échanger avec Anaïs Escavi, paysagiste de l'Atelier du Sablier à Châteauneuf. Entre-temps, les enfants auront eu droit comme toujours à leur journée architecture (le 9), avec un atelier théâtre d'ombres prenant pour décor Cognac il y a un siècle.

Renseignements et réservations au 05 16 45 00 17.

Aux origines du cognac, du pineau et bien plus encore

l est tout chaud et n'attend plus que d'être dévoré. Le 35° volume des annales du Greh vient de sortir, avec cinq études qui étancheront les assoiffés d'histoire locale. Tous les deux ans environ, le Groupe de recherches et d'études historiques de la Charente saintongeaise (Greh) édite les derniers travaux de ses membres.

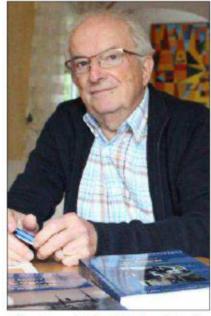
Cette fois, les deux cents pages du petit livre s'intéressent à l'histoire militaire, à celle du vignoble et à la vie quotidienne dans le Petit Angoumois à la fin de la guerre de Cent Ans (1337 à 1453). Ces dernières recherches proviennent de travaux présentés par Marc Seguin, lors d'une assemblée générale du Greh.

De son côté, Jeannick Weyland propose un article sur «Les grandes manœuvres militaires en Angoumois en 1896». Et surtout, il reproduit et analyse le carnet de guerre d'un dragon charentais, espion pour le compte de la France, à Nancy en 1914. Et dont l'intervention a été déterminante pour la suite de la Grande Guerre.

Le président Gilles Bernard, spécialiste de l'histoire du cognac, revient sur les origines de l'eau-devie et du pineau jusqu'à l'Antiquité, avec plusieurs découvertes. Comme le rôle de port fluvial qu'a pu jouer Châtellerault pour le cognac, ce qui était inconnu.

Pour finir, Alain Braastad se plonge dans la correspondance des négociants Abraham et Pierre Bouniot père et fils, au XVIII°.

Les annales du Greh N°35, 206 pages, 206. En vente au Greh à Segonzac (05.45.83.09.40) et à la Maison de la presse de Cognac.



Gilles Bernard et les historiens du Greh viennent de publier leurs 35^{et} annales.

Photo archives CL

COGNAC SAINT-SULPICE CHÂTEAUBERNARD

Huguette GRASSET (†), son épouse ; Colette et Jean-Noël GUNE-LENGY, Monique et Bruno LESTRADE, ses enfants ; Olivier (†), Sandrine, Xavier, Cyril, Audrey, ses petits-enfants ; Lucile et Jordan, Julie, Jérémy, Mathis et James, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. René GRASSET,

survenu dans sa 95° année.

La célébration religieuse aura lieu le jeudi 5 avril 2018, à 15 heures, à la chapelle des Templiers de Châteaubernard, suivie de l'inhumation au cimetière de Châteaubernard dans l'intimité familiale. La famille remercie par avance toutes

La famille remercie par avance touter les personnes qui s'associeront à son deuil, et tout particulièrement toute l'équipe de l'EHPAD de la rue Montesquieu à Cognac.

SNCF: l'épreuve de force

■ La grève de la SNCF a démarré fort hier avec un TGV sur huit ■ L'exécutif prévoit des «jours difficiles» pour les usagers ■ Mais assure qu'il «tiendra bon».



À Paris, une manifestation a rassemblé hier 2.700 personnes seion la préfecture de police. Les manifestants, en majorité des cheminots de SUD-Rail et de FO, mais aussi des étudiants, des agents hospitallers, des enseignants et des salariés d'Air France, ont défilé sur fond de fumigènes, pétards et sirènes. Des incidents ont éclaté. Photo AFP

omme l'avait anticipé la SNCF, le trafic était «très perturbé» hier, premier jour d'une grève au long cours, avec un TGV sur huit en moyenne et un train régional sur cinq. La direction a annoncé un taux de grévistes de 33,9%, soit moins que les 35,4 % enregistrés le 22 mars. Mais parmi les «agents indispensables à la circulation des trains», le taux atteignait 48% (36% le 22 mars). Il était de 77% chez les conducteurs.

Des chiffres remis en cause par les syndicats. «On pense qu'il y a un sous-comptage des agents sédentaires grévistes», a déclaré le secrétaire général adjoint CFDT, Rémi Aufrère-Privel.

365km de bouchons

Des manifestations ont ponctué la journée, dont une rassemblant 2.700 personnes à Paris, selon la police. Des incidents ont éclaté et cinq personnes ont été interpellées Pour le leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, c'est le «commencement d'un brus de fer social comme le pays en a peu connu». Présent dans le cortège parisien, il a été hué et insulté par des manifestants. Jean-Claude Mailly secrétaire général FO, a estimé propos du climat social que l'herbe étant «sèche», il ne fallait «pas grand-chose pour que cela brûles Nombreux étaient ceux ayant opté pour le covoiturage. La pénurie de trains a entraîné des bouchons inhabituels: selon Sytadin, le cumul des bouchons en Ile-de-France atteignait 365 km vers 18h15, un niveau «exceptionnel».

Les syndicats représentatifs à la SNCF s'opposent à une réforme qui «vise à détruire le service public ferroviaire par pur dogmatisme». Dans leur viseur: la suppression de l'embauche au statut, l'ouverture à la concurrence et la transformation de la SNCF en société anonyme, prémices d'une fu-

ture privatisation selon eux.
La réforme «n'a pas pour objet de
privatiser la SNCF, elle n'a pas pour
objet de fermer des petites lignes,
elle n'a pas pour objet de revenir
sur le statut (de cheminot) mais elle
a pour objet de sortir de ce statu
quo» qui n'est «plus tenable», a affirmé le Premier ministre Édouard
Philippe. Le projet de loi sur le
pacte ferroviaire, qui prévoit un recours aux ordonnances sur certains
points, sera voté en première lec-

Les remontrances du patron de la SNCF Guillaume Pepy ou de la ministre des Transports Élisabeth Borne, qui a regretté que les cheminots «persistent à s'engager dans un mouvement de grève longue et pénalisante alors que nous sommes à mi-chemin de la concertation», n'ont pas entamé la détermination des syndicats. Avec des modalités différentes, ils sont tous lancés dans la bataille: une grève par épisode de deux jours sur cinq jusqu'au

28 juin pour CGT, Unsa et CFDT;

une grève illimitée reconductible

par 24h pour SUD-Rail. C'est le for-

mat «le plus perturbateur» pour le

trafic ferroviaire et le «plus gênant»

ture le 17 avril à l'Assemblée.

pour les Français, a fait valoir Édouard Philippe hier.

Grève pour la gestion des déchets

Ce mouvement social se conjuguait hier dans les airs avec la quatrième journée de grève chez Air France pour des hausses des salaires. La compagnie avait prévu d'assurer 75% des vols.

Mais la tempête sociale ne s'arrête pas au rail, à Air France ou à la mobilisation des étudiants. La CGT a entamé hier une grève pour la création d'un «service public national» des déchets et a déposé un préavis dans le secteur de l'énergie.

Un TGV sur sept aujourd'hui

Le trafic ferroviaire restera très perturbé aujourd'hui avec un TGV sur sept, un TER et un Transilien sur cinq, selon les prévisions de la SNCF pour le deuxième jour de grève contre la réforme ferroviaire. Les prévisions de la direction tablent sur les mêmes fréquences de trains qu'hier, à l'exception des TGV qui devraient être légèrement plus nombreux.

«Une grève longue peut rallier l'opinion aux cheminots»

«Si la grève dure, d'un côté elle peut exacerber le méconten des usagers, mais d'un autre côté elle est l'occasion d'un débat et, à ce moment-là, une argumentation peut être entendue», affirme l'historien Michel Pigenet, spécialiste des mouvements sociaux. «Et quand la grève se prolonge, l'obstination des gouvernants ou des dirigeants de la compagnie peut aussi être mise en cause » «C'était le cas en 1995». rappelle Michel Pigenet. «La durée est une arme à double tranchant pour un pouvoir», soutient l'historien qui rappelle encore qu'«en 1953, une grève éclate en plein mois d'août. Les gens ne comprennent pas, mais comme la grève dure, l'opinion se retourne contre le gouvern Elle se terminera par un succès que le gouvernement, qui avait tenté de passer par décrets lois, l'équivalent des ordonnances d'aujourd'hui, ne les appliquera pas.» Pour Michel Pigenet, «les grèves de cheminots sont corporatistes, professionnelles, mais en même temps touchent un service public. Il y a là indéniablement pour les cheminots un argument fort car la défense de leur statut renvoie à la notion de service public. Les deux sont liés. Cet argument fort se couple aujourd'hui avec l'arrivée de la concurrence. Pour le moment, les syndicats n'ont pas la main pour l'expliquer, mais une action forte et dans la durée peut modifier cela.»

Deux visages de la libéralisation du rail

L'Allemagne et la Grande-Bretagne, pionniers en la matière avec un quart de siècle d'ouverture à la concurrence, ont choisi deux voies très différentes.

La Grande-Bretagne

- Privatisé en 1994, géré par le public depuis 2001. Régulièrement désignée par les syndicats français comme un exemple à ne pas suivre, la Grande-Bretagne a privatisé l'exploitation de ses chemins de fer dès 1994. Aujourd'hui, une vingtaine de sociétés privées se partagent le marché mais la maintenance du réseau est à nouveau gérée depuis 2001 par une entreprise publique, Network Rail, après plusieurs accidents.
- Flambée des prix des billets. Selon une étude citée par le Financial Times fin janvier, le prix des billets a bondi de 25% depuis 1995. Ils sont en moyenne 30% plus chers que dans l'Hevagone.
- Réseau désormais sûr. Le dernier pointage d'Eurostat va à l'encontre de certaines idées reçues puisqu'en 2016, 40 personnes sont mortes ou ont été blessées dans des accidents ferroviaires en Grande-Bretagne, contre 131 sur le réseau français (presque deux fois plus grand). «En terme de retards c'est au niveau de la France», note Yves Crozet, professeur au Laboratoire aménagement économie transports de l'université de Lyon.
- Infrastructures en retard. Le pays est loin derrière la France sur la question des lignes à grande vitesse puisqu'il n'en a qu'une: le tronçon emprunté par l'Eurostar entre Londres et le tunnel sous la Manche. «L'Angleterre investit traditionnellement peu en termes

d'infrastructures de transport. Ils ont augmenté le trafic de 40% depuis 10 ans sans dépenser de fortunes pour créer des lignes nouvelles», explique Yves Crozet.

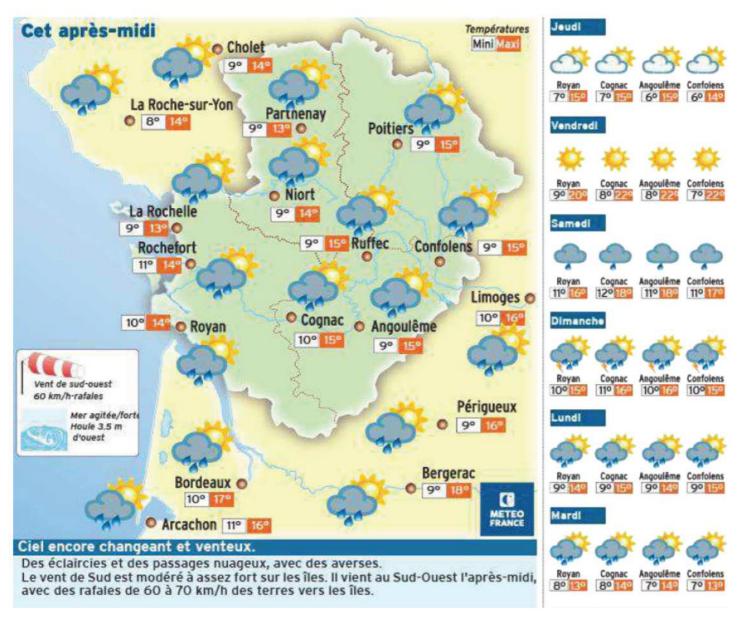
L'Allemagne

■ Libéralisé en 1994. L'Allemagne a également opté après la réunification pour une réforme ouvrant le marché du chemin de fer à la concurrence. Mais contrairement à la Grande-Bretagne, il n'a jamais été question de faire exploser l'opérateur historique. La Deutsche Bahn (DB) née de la fusion des opérateurs est et ouest-allemands est une société anonyme de droit privé entièrement détenue par l'État fédéral qui transporte marchandises et passagers tout en se chargeant du réseau. Et sur les

grandes lignes, rares sont les compagnies privées qui ont réussi à se faire une place: avec 99% de part de marché, la DB garde un quasi-monopole sur ce segment, malgré des critiques sur les retards notamment.

■ Plus d'un quart des petites lignes exploitées par des opérateurs privés. «Sur le régional, il y a des franchises ou des concessions avec des compétiteurs de DB. On a vu une augmentation des fréquences, de la qualité, une réouverture de ligne et une baisse considérable du coût», explique Marc Ivaldi, professeur à l'école d'économie de Toulouse.

«Le modèle allemand est sans doute le plus adapté à la France, car l'idée n'est pas de faire disparaitre l'opérateur historique», note de son côté Yves Crozet.



SNCF: la grève des che minots démarre fort

TRANSPORTS Premier jour de grève très suivi hier. Les syndicats espèrent maintenir cette mobilisation dans la durée. Le gouvernement mise sur une lassitude de l'opinion publique

JULIEN ROUSSET j.rousset@sudouest.fr

FM TV, Europe 1, TV7, Sud radio...Hier matin, à 8 h 30, il y avait quasiment autant de journalistes que de voyageurs dans le hall de la gare Saint-Jean, exceptionnellement déserte et silencieuse (lire ci-dessous).

« La situation est calme dans les gares de la région. Les usagers ont tenu compte de nos prévisions de trafic », indique, à 9 heures, Philippe Bru, directeur régional de la SNCF, avant d'égrainer quelques chiffres éloquents. Deux TGV seulement, dans la journée, au départ de Bordeaux pour Paris, 16 trains régionaux circulant en Nouvelle Aquitaine, contre 700 en temps normal...

Partout, des gares

fantomatiques Quais vides, gares fantômes, la même scène s'est répétée partout en France hier. À Marseille, Lille, Nantes...Les syndicats, unis dans leur appel à cesser le travail (CGT, Unsa, CFDT, SUD), ont gagné la première manche d'une confrontation avec le gouvernement qui s'annonce longue. Cette grève par épisodes, de deux jours sur cinq, devrait s'étaler jusqu'au 28 juin.

«On sait que le premier jour, ce sera fort. Est-ce que ca va durer ? On verra. C'est la question cruciale », estimait vendredi, joint par « Sud Ouest », Olivier Besancenot (NPA).

2 Pour le gouvernement, la bataille de l'opinion

L'exécutif macronien a fait de sa capacité réformatrice la pierre angu-laire de son action. Hier, le gouvernement a multiplié les signes de détermination, tout en rappelant que des réunions de concertation sont prévues. « Le gouvernement tiendra bon, dans l'écoute et le dialogue », a déclaré dans la matinée Elisabeth Borne, ministre des Transports.

Dans l'après-midi, à l'Assemblée nationale, Edouard Philippe a estimé : « Le statu quo n'est pas tenable! Notre souci, c'est de faire en sorte que demain, les Français aient accès à un service ferroviaire de meilleure qualité ». Lundi, le porte-parole de LREM, le député Gabriel Attal, avait appelé à sortir de « la gréviculture »

Le gouvernement espère gagner la bataille de l'opinion publique, qui approuve pour l'instant sa réforme de la SNCF et la suppression du statut de cheminot. 51 % d'avis favorables, selon un sondage Ifop publié ce week-end par le « Journal du dimanche». Mais cette enquête montre aussi que les soutiens aux grévistes progressent (de 42 à 46 %), et que cette majorité peut être fragile.

Dans ce contexte, la communication est particulièrement sensible. Le journal « Les Échos » a révélé avoir renoncé à publier, mi-mars, une interview d'Élisabeth Borne, dont une relecture avant parution avait été demandée, et qui a été « largement réécrite » par Mati-

Pas assez pour la droite, 3 trop pour la gauche

Favorables à la réforme, les Républicains ont toutefois regretté un projet « a minima » selon l'expression du député Éric Woerth, qui déplore que le gouvernement « ne s'attaque pas à la question du régime spécial de retraite des chemi-

À gauche, le PS a apporté son soutien aux grévistes, son nouveau premier secrétaire, Olivier Faure, ugeant : « si vous voulez la réforme, il faut la cohésion. C'est tout le problème de ce gouvernement, qui a fait le choix de l'injustice ». Plusieurs Insoumis, dont Jean-Luc Mélenchon, ont rejoint à Paris la manifestation des cheminots.

À l'extrême droite, le Front national décroche la palme de l'équilibrisme, en apportant son soutien aux cheminots en grève, au nom du « maintien d'un service public » ferroviaire, tout en émettant des « réserves » sur un mouvement social « dont les répercussions pour les usagers sont très lourdes »

Et aussi : Air France, 4 Carrefour, les étudiants

Le rapport de force entre le gouvernement et les syndicats dépend à présent de deux questions : la grève durera-t-elle ? Et les mouvements sociaux qui se structurent depuis quelques semaines, pour des motifs très différents, convergeront-ils?

Des étudiants continuent de bloquer une douzaine d'universités conte la sélection et la loi Vidal. Dans la grande distribution, les salariés de Carrefour se sont fortement mobilisés samedi, contre le « plan de transformation » du groupe. Quant à Air France, une partie du personnel a fait grève hier pour le quatrième jour. En jeu : de meilleurs salaires. La compagnie a pu assurer 75% des vols.



Bus ou covoiturage, les usagers ont dû s'adapter dès hierà la grève. PHOTO E.D/4 SUDOUEST

Trafic perturbé ce mercredi

Comme dimanche et lundi, la SNCF a publié hier, à 17 heures. ses prévisions de trafic, qui se sont révélées jusqu'ici très fiables. Elles sont établies à partir des dédarations individuelles de faire grève déposées par les agents.

Un TGV sur sept roulera, un TER surcing: les perturbations seront à nouveau très fortes ce mercredi

S'agissant des lignes internationales, un trafic quasi normal est attendu sur le Thalys, trois Eurostar sur quatre circuleront, mais il n'y aura pas de train vers l'Italie, la Suisse ou l'Espagne. Les billets non-utilisés sont échangés ou remboursés sans frais. Pas de report possible, en revanche, sur un autre train du

Toutes les infos sur sncf.com

Gare Saint-Jean, un

BORDEAUX Peu de trains au départ à la gare Saint-Jean en ce mardi « noir ». Même les bus de substitution sur les parvis Nord et Sud ne font pas le plein. Personne pour rouspéter. Ambiance

Sur le quai de la gare, on entend le vent siffler. Commedans les westerns américains. Et d'un coup, le battement d'aile d'une tourterelle surgissant de quelque part, accompagné de son caracoulement bucolique. Il est 8 heures, gare Saint-Jean, premier jour d'une grève des cheminots, géné reusement annoncée. Un train vide attend un départ incertain.

À l'intérieur, pas mieux. La mo-derne solitude de la grande métropole se montre. Les boutiques ont allumé les lumières pour personne. Ah si, Enzo et son père. Tous les deux, le nez en l'air, auscultent avec attention les tableaux d'affichages électroniques. « Normalement, remarque Enzo, je prends un train vers 6 heures le lundi pour rejoindre mon collège à Pau. On savait qu'il y avait grève au-

jourd'hui, mais on a préféré venir, pour être sûr.»

Enzo et son père, ont été repérés oar les agents d'information de la SNCF, qualifiées de « gilets rouges », qui arrivent tout sourire, pour leur venir en aide. Un bus sera affrêté pour Pau ce mardi soir, à 17 heures.

« J'en profite pour nettoyer »

Deux jeunes filles arrivent de Marseille, elles tirent leur valise en baillant. « On vient de passer la nuit dans le bus, et franchement, on n'a pas beaucoup dormi. Là, notre mission est de regagner Niort dans la journée.» Bon courage. La SNCF annonce une centaine de

gilets rouges » dans la gare Saintean. Donc étant donné l'affluence desvoyageurs, cela fait à peu près, un

« gilet rouge» par tête de pipe, quasi une dame de compagnie. 16 trains passeront par Bordeaux ce mardi, quatre TGV et deux Intercités. Normalement, on en compte 700. À la boulangerie Paul, Cassandra la vendeuse se lance dans le grand ménage de printemps.« Avec trois clients dans la matinée, ça me laisse le temps», admetelle. «Il faut croire que les gens ont pris leurs dispositions.» Isabelle Castéra



GILLES ORTEGA

vit à Lasseubétat (64) et va à Bordeaux

« Mon second blablacar »



Gilles Ortega, décorateur venu de Lasseubétat, en Béarn, devait se rendre à Bordeaux, en train, hier matin. Comme beaucoup, il a choisi le covoiturage pour contourner la grève.

À 9 heures, hier matin, il guettait toutes les Clio qui s'engageaient sur le parking de la sortie Lescar de l'A64. « D'habitude je prends le 7 h 47 du lundi matin. Je me suis inscrit sur Blablacar ce week-end en prévision. Mon premier covoiturage a été annulé et là, c'est mon second. » Il comprend le mouvement des cheminots. « Je suis plutôt pour que tout le monde ait un statut protégé. Le laminage par le bas, très peu pour moi. »

PHILIPPE STRAEHLI

porte-parole du collectif d'usagers landais TEResa

« Inquiet pour après »

Porte-parole du collectif d'usagers TEResa, le Landais, Philippe Straehli, est monté hier, faute de train, dans un bus qui a mis 4 h 20 pour rallier Mont-de-Marsan et Bordeaux.« Lorsque, comme moi, les usagers d'Ychoux sont montés, le chauffeur de bus a annoncé qu'il devait respecter sa pause réglementaire de minimum 30 minutes...Ce qui a été un peu dommage c'est que certains se sont trompés de cible, en s'en prenant au chauffeur, qui n'y était évidemment pour rien. Nous sommes finalement arrivés à 9 h 50. Ça a été une grosse galère, mais je suis surtout inquiet pour après. Je crains qu'il y ait des répercussions en dehors des jours de grève annoncés, dues à des questions matérielles d'organisation de la SNCF.»

GRÉGORY MEURISSE vit à Marmande (47) et travaille à Cestas (33)

« Après le vélo, ce sera le télétravail »

«Comme je vis à Marmande et que je travaille à Cestas, j'utilise tous les jours deux lignes de TER (Agen-Bordeaux et Bordeaux-Arcachon). Aujourd'hui (hier, NDLR), je n'ai pas eu de problème pour le train venant d'Agen. En revanche, je n'avais pas de correspondance à Bordeaux. J'ai donc pris le train ce matin (hier matin, NDLR) à Marmande avec mon vélo pour aller de la gare de Bordeaux Saint-Jean à mon bureau, soit 36 kilomètres aller-retour. l'avais scruté la météo tout le week-end pour être sûr qu'il ne pleuve pas. Heureusement, ily

avait une double rame ce matin, et j'ai pu monter facilement avec mon vélo. Mais c'est devenu plus compliqué à partir de Langon. Surtout qu'exceptionnellement ce mardi, il y avait beaucoup de lycéens internes qui revenaient de leurweek-end de Pâques. Ce soir (hier soir, NDLR), je partirai plus tôt du travail pour pouvoir rentrer car il n'y aura qu'un seul train en direction d'Agen, à 18 h 10. Jeveux être sûr d'avoir de la place pour moi et mon vélo. Et demain (aujourd'hui, NDLR), j'ai mis mon employé au pied du mur: ce sera télétravail. »

XAVIER FERNANDEZ Président-directeur général de la Grande Brasserie de la gare d'Agen

« On perd 50 % de chiffre d'affaires »



Une journée comme celle d'hier, Xavier Fernandez en a rarement vu. « Nous avons perdu, au minimum, 50 % de chiffre d'affaires. On a essayé d'anticiper l'impact de la grève en donnant des congés payés au personnel, mais sur une structure comme la nôtre qui est ouverte sept jours sur sept, de 6 heures du matin à 23 heures, c'est compliqué.» Entre les travaux sur le boulevard Carnot et ceux du parking de la gare, qui avaient déjà fait baisser de 15% la fréquentation de la Grande brasserie de la gare, et maintenant les grèves, Xavier Fernandez accuse le coup. Il veut néanmoins rester optimiste et croire que la grève ne va pas durer, tout en acceptant de manger son pain noir le temps des travaux entrepris dans le centre-ville d'Agen. « On sait que ce sera mieux après.»

RAOUL Étudiant en Espagne, originaire de Guinée Équatoriale, à destination de Lourdes, en gare de Bayonne

« Je vais attendre jusqu'à 17 heures »



Hier, vers 9 heures, Raoul se tient sagement assis dans le hall d'accueil de la gare de Bayonne. Cet étudiant en administration des entreprises à Castellón de la Plana (communautévalencienne) précise être parti« hier d'Espagne. C'est quand je suis arrivé au Pays basque que j'ai su pour la grève », explique-t-il, mêlant l'anglais et le français. Malgré l'absence de train, il entend mener à bien son projet de visiter Lourdes, avant la fin de ses études et est prêt à patienter éternellement, ou presque.« Je vais attendre un bus jusqu'à 17 heures »

Plus d'opacité, moins d'infos?

SECRET DES AFFAIRES L'Assemblée

nationale a adopté fin mars une proposition de loi censée protéger les entreprises. Elle pourrait entraîner un recul de la liberté d'informer

DOMINIQUERICHARD

moins que le Sénat ne se re-A belle, ce qui irest pass ment dans son ADN, la cinquième fois sera sans doute la bonne. À quatre reprises depuis 2004, la tentative de créer une atteinte au« secret des affaires » n'avait pas passé le filtre du Parlement. En 2014, à la demande de François Hollande, Emmanuel Macron avait retiré l'amendement qui l'instituait, du projet de loi portant son nom. Même s'il n'est plus question de sanctions pénales et de peines de prison, le texte a refait surface il y a quelques semaines, à l'Assemblée nationale, à l'initiative des députés La République En Marche. Et il a été voté à une large majorité le 27 mars dernier, la droite joignant ses votes à ceux des« marcheurs».

Protection des entreprises...

Cette proposition de loi transpose dans le droit français une directive européenne, adoptée en 2016, après un intense lobbying des multinationales et des milieux bancaires. Elle vise à protéger les savoir-faire des entreprises de l'espionnage, du pillage et de la concurrence déloyale. Et elle réprime toute divulgation d'informations revêtant une valeur commerciale et qui ne sont pas « généralement connues ou aisément accessibles» aux personnes évoluant habituellement dans le secteur d'activité concerné.

Le secret des affaires existe aux États-Unis, la Chine évolue toujours derrière ses murailles. Nul ne peut reprocher à l'Europe de sedoter d'un tel bouclier. Mais beaucoup trop évasive, la directive ouvre la voie à des interprétations que le législateur français n'a pas censurées. Ainsi, dans l'exposé des motifs de la proposition de loi, les contours de l'interdit restent plutôt flous ll est fait mention de données confidentielles

« Des scandales, comme celui du Mediator, (...) pourraient neplus être portés à la connaissance des citoyens » ayant une valeur commerciale dès lors « qu'elles constituent pour son détenteur un élément de son potentiel scientifique et technique, de ses intérèts économiques ou financiers, de ses

positions stratégiques ou de sa capacité concurrentielle. » Vu sous cet angle, le champ du secret des affaires apparaît extrémement large et la diffusion de nombre d'informations serait susceptible de tomber sous le coup de la loi.

... Et recul de l'information

«Des scandales, comme celui du Mediator ou du bisphénol A, des affaires comme les Panama papers, pourraient ne plus être portés à la connaissance des citoyens», s'alarment dans une tribune, publiée par de nombreux médias, les principales sociétés de journalistes de la presse française. Elles ne sont pas les seules. Syndicats, associations et organisations non gouvernementales engagées dans la lutte contre la corruption dénoncent une arme de dissuasion massive, du fait du coût des procédures judiciaires dont pourraient faire l'objet ceux qui révèlent les pratiques fiscales des entreprises,



La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a défendu le texte de loi, affirmant qu'il ne saurait être opposé aux journalistes et aux lanceurs d'alerte. PHOTE THOMAS SAMSONAFP

l'impact sur la santé de certains produits ou les atteintes à l'environnement.

« 40 % des fraudes sont révélées par les lanceurs d'alerte, parfois au péril de leur vie, rappelle l'association Transparency France. Leurs actions permettent de mettre en lumière les failles de nos ftats, de nos économies ou de nos systèmes financiers ou sanitaires. »

À la tribune de l'Assemblée nationale, la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a affirmé que le texte ne saurait être opposé aux journalistes et aux lanceurs d'alerte.

La proposition de loi consacre plusieurs exceptions : exit le secret des affaires s'il s'agit de faire cesser une menace ou une atteinte à la sécurité publique, à la santé publique ou à l'environnement. Elle fait aussi prévaloir le droit à l'information des salariés et de leurs représentants, le droit à la liberté d'expression ou de communication et le droit de« révéler de bonne foi une faute, un acte répréhensible ou une activité illégale dans le but de protéger l'intérêt général».

Pots-de-vins, évadés fiscaux

En dépit de ces précautions, plusieurs dispositions sont de nature à laisser sous le boisseau des faits qui touchent à la liberté d'informer et ou au bien commun. Les députés ont restreint la portée de la loi Sapin 2, votée sous le quinquennat de François Hollande, qui sanctuarise les lanceurs d'alerte. Désormais, il leur appartiendra de faire la preuve qu'ils sont de bonne foi. Qu'est-ce que la bonne foi? Diffuser une information lorsque l'on sait qu'elle a été obtenue de manière illicite deviendra aussi répréhensible et passible d'une amende civile pouvant se monter à 20% des dommages et intérêts réclamés.

Un couperet qui aurait sans doute tué dans l'œuf beaucoup d'affaires ayant fait la une ces dernières années, des pots-de-vin versés par Airbus aux listings des évadés fiscaux, en passant par l'enregistrement pirate de Jérôme Cahuzac.

Le projet de taxe qui irrite les transporteurs routiers

LOI Elle pourrait rapporter quelques centaines de millions d'euros selon la ministre

Le gouvernement évoquait depuis l'été demier une taxe sur les transporteurs routiers pour financer l'entretien des infrastructures existantes et la réalisation de projets. La ministre des Transports a confirmé hier que cette «contribution » serait discutée au Parlement « dans les prochaines semaines ». Élisabeth Borne a estimé qu'une telle redevance pourrait rapporter « quelques centaines de millions d'euros », mais qu'elle ne devrait pas être mise en place en 2019. « Les modalités sont à débattre », a-t-elle précisé.

Deux fédérations d'entreprises de transports, la FNTR et TLF, ont réagi hier soir, rappelant leur « refus strict de toute contribution supplémentaire, quelle que soit la forme de la taxation ». « La profession ne peut pas être

le bouc émissaire de l'incapacité de l'État à trouver un financement pérenne pour les infrastructures», ontelles affirmé dans un communiqué.

«L'argent ne manque pas »

Les présidents de ces organismes estiment que « l'argent ne manque pas » et que « les recettes actuellement engendrées par les usagers de la route, à savoir 39 milliards d'euros collectés chaque année, doivent être mieux fléchées vers la régénération des infrastructures. »

En septembre, Élisabeth Borne avait affirmé ne pasvouloir remettre en place une écotaxe. « Et en même temps, je crois aussi que tout le monde peut s'étonner de voir [...] des files de poids lourds qui traversent le pays, qui du coup génèrent un besoin d'infrastructures, posent aussi des problèmes de sécurité routière et qui, aujourd'hui, parce qu'ils font le plein chez nos voisins, ne participent pas du tout au financement des infrastructures», avait-elle ajouté.



HOMMAGE AUX RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS. Hier, le giratoire dédié aux républicains espagnols a été inauguré, à Angoulême, boulevard du 8-Mai, en présence des autorités. En août 1940, la gare d'Angoulême avait été le point de départ du premier convoicivil à destination d'un camp nazi: il était composé de 927 républicains espagnols. PHOTOLOIC DEQUIER

«On est obligé d'en parler»

SÉCURITÉ Comment réagir en cas d'attaque terroriste ? C'était l'objet d'une réunion, hier, à la Cifop, à L'Isle-d'Espagnac

ANTOINE BENEYTOU angouleme@sudouest.fr

e n'est pas de la sciencefiction, ça peut arriver ici. Vous avez eu la preuve que ça n'arrive pas que dans les grandes villes », prévient le capitaine de police Jean-Baptiste Arnault, en sa qualité de référent sûreté de la Direction départementale de la sécurité publique en Charente.

Hier, à la Cité de la formation professionnelle (Cifop) à L'Isle-d'Espagnac, le policier a animé une rèunion d'information sur les bonnes pratiques à adopter en cas d'attaques terroristes. Une thématique plus que jamais d'actualité, après les attentats de Trèbes et de Carcassonne (Aude) survenus à la fin du mois de mars.

S'exercerencore et toujours

« On a vu dans les événements récents que personne n'est épargné, ajoute Bernard Dogneton, directeur formation de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Charente. Tous les sites peuvent être une cible. » Alors hier, une cinquantaine de formateurs de la Cifop ont écouté les recommandations du capi-

taine Amault qui, dans sa mission de référent sûreté, œuvre pour la prévention technique de la malveillance. En donnant, par exemple, des conseils aux particuliers ou aux entreprises pour lutter contre les cambriolages. Mais retour aux attentats, ou « tueries de masse », « On est obligés de parler de ça. Malheureusement, on ne peut pas être dans l'improvisation. » C'est pour cette raison que, comme l'a précisé Jean-Baptiste Arnault, les forces de l'ordre s'entraînent régulièrement. À Angoulème comme ailleurs, elles ont reçu des armes adaptées pour pouvoir répondre à ce genre d'évêne-

Le capitaine a ainsi suggéré aux formateurs et aux membres du personnel du Cifop de s'exercer à affronter une telle situation. « Tant que c'est calme, pensez-y, parlez-en, lancez une réflexion. Il ne faut pas hésiter à se préparer. Pour que chacun sache ce qu'on attend de lui. » Etce, en identifiant comment se confiner au mieux. Le policier a donné des pistes: « En empilant, par exemple, des chaises en travers des portes, en fermant les stores, il ne faut pas se tenir debout. » Mais également penser à obstruer les fenètres, mettre les



Le capitaine Jean-Baptiste Arnault a animé cette réunion d'information. Pietro LOIC DEQUER

portables en silencieux, ne pas rester groupé et, enfin, composer le 17, dans les premiers moments de l'attaque, plutôt que le 18, synonyme d'appel aux pompiers. Le capitaine a également suggèré à l'établissement de créer un système d'alarme spécifique en cas d'attaque terroriste.« Pour qu'on se rende compte de ce qu'il se passe. Il ne faut aussi pas chercher à rompre le confinement. Ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de bruits qu'il n'y a plus de menaces. » Par ailleurs, Jean-Baptiste Arnault débute une étude de sûreté sur le Cifop à l'issue de laquelle il remettra au directeur un diagnostic écrit. Et ce, afin d'identifier les risques et de mettre des choses en place pour lutter contre d'éventuelles menaces.

Rémy-Martin pousse ses viticulteurs vers le vert

VITICULTURE

Le négociant prône la certification HVE. Il remet ce soir ses premiers « Centaures de l'environnement »

PHILIPPE MÉNARD p.menard@sudouest.fr

'animal fétiche de Rémy-Martin se repeint en vert. Le numéro 3 du cognac organise ce soir sa première cérémonie des « Centaures de l'environnement ». L'événement est dédié aux viticulteurs de la coopérative Alliance Fine Champagne, qui fournit environ 90 % de ses eaux-de-vie. Objectif: générer un effet boule de neige pour les pousser vers la certification.

La maison de négoce a ciblé le label « Haute qualité environnementale » (HVE). Au niveau 1, il fait l'objet d'une attestation, avec le passage d'un technicien sur l'exploitation qui vient donner des conseils. Le niveau 3 pousse la barre plus haut, avec un audit mené par un cabinet indépendant, un suivi au bout de dix-huit mois, et un renouvellement à obtenir tous les trois ans.

« On sentune émulation »

« En 2020, nous souhaitons que 100 % des viticulteurs de la coopérative soient engagés dans la démarche. En 2022, nous voulons que plus de 50 % de la surface soit certifiée HVE 3. Je pense que cet objectif peut être atteint, voire dépassé », prédit Christophe Forget, président d'Alliance Fine Champagne.

Ce soir, les 69 premiers viticulteurs certifiés HVE 3 seront récompensés. Sur un peu plus de 800 livreurs, 349 adhérents de la coopérative ont intégré la démarche pour le HVE de niveau 1. « Nos administrateurs ont été les premiers



Julien Georget, directeur des Domaines ; Laurat Mornet, responsable de la recherche ; et Baptiste Loiseau, maître de chai, montrent l'expérience menée sur le couvert végétal. PHOTO LOIC DEQUIER

à être formés, puis le réseau de 60 délégués. On échange sur nos pratiques, cela crée du lien », poursuit Christophe Forget. « L'important, c'est l'effet de groupe. On sent une émulation », se réjouit Baptiste Loiseau, le maître de chai de la marque au centaure.

Le Grenelle de l'environnement a imposé la notion de « responsabilité sociétale des entreprises » (RSE) aux groupes côtés en bourse. « Notre signature, c'est "Des terroirs, des hommes, du temps". On aime bien prouver ce que l'on dit. D'où le processus de certification », expose Christian Lafage, directeur RSE pour le groupe.

Il y a vingt ans, il dirigeait les Domaines Rémy-Martin, et cherchait déjà à impulser des efforts environnementaux. Les 220 hectares exploités par la marque restent un laboratoire de bonnes pratiques, témoignent Julien Georget, l'actuel directeur, et Laurat Mornet, responsable « recherche et développe-

Expériences grandeur nature

ENGRAIS VERT Sur une parcelle d'un hectare à Juillac-le-Coq, Rémy-Martin a semé quatre mélanges, à la suite d'une présélection : féverole seule, avec de la luzerne, de la moutarde et du trèfle, ou de la vesce et de l'avoine. L'idée ? Analyser le « pouvoir couvrant » de ces espèces qui empêchent des herbes indésirables de pousser ; capter de l'azote, utile à la fertilisation de la vigne et indispensable à la distillation ; et enrichir le sol en matières bio organiques. Une sorte « d'engrais vert ».

LES VIGNES AU SCANNER Rémy-Martin croit dans l'apport des nouvelles technologies. Un exemple: des tracteurs vont être équipés de capteurs pour réaliser une cartographie de la densité du feuillage. Ce qui permettra d'adapter les traitements au plus près des besoins.

ROBOTS DÉSHERBEURS La maison va tester le robot Ted, conçu par la société toulousaine Naïo Technologies, pour désherber mécaniquement sous le rang. Et éviter le recours aux pesticides.

ment » (lire ci-dessous). L'expérimenter a un coût, Rémy-Martin peut l'assumer.

Chacun à son niveau, beaucoup de viticulteurs innovent, relève Christophe Forget. C'est dans l'air du temps, à l'image du « référentiel viticulture durable » soutenu par l'interprofession. La démarche est complémentaire, estime Rémy-Martin. Le mot d'ordre n'est pas forcément de mettre fin aux pesticides, mais de prendre mieux soin du patrimoine qu'est le terroir.

Le futur ugni blanc est peut-être là



Gérald Ferrari dans une parcelle test. PHOTO PH.M.

EXPÉRIMENTATION Des cépages résistants au mildiou et à l'oïdium sont testés en conditions réelles. Un long processus de recherche face aux maladies

Ils s'appellent « 2E5 », « 3Bi2 » ou « 1Di0 ». Un jour, peutêtre, ils auront un nom à part entière et viendront remplacer l'ugni blanc, le cépage archi-majoritaire du vignoble du cognac. Quatre nouveaux cépages viennent d'être plantés sur un total de trois hectares pour une expérimentation grandeur nature, menée par la Station viticole du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC).

Tirois grandes maisons, Hennessy, Martell et Rémy-Martin, ont sacrifié quelques arpents à ce programme. L'enjeu est énorme. Si ces cépages confirment leur résistance au mildiou et à l'oïdium, deux des principaux fléaux de la vigne, ils épargne ront bien des traitements. Ils doivent aussi montrer leurs aptitudes à fabriquer du cognac, et du bon.

Le processus est diablement long. Il a pour point de départ un croisement entre une vigne américaine et uncépage européen, réalisé dans lecadre d'un projet de recherche, dans les années 1970. En quête d'un cépage résistant, Alain Bouquet, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), a fait fructifier ces travaux.

« Une pagedel'appellation »

En 2003, le BNIC lui a demandé de croiser ses souches avec l'ugni blanc. Cela a donné 43 pépins, pour autant de cépages. Et après des années de travail, quatre d'entre eux ont donc été sélectionnés pour passer à lavitesse supérieure. Encore plus fort qu'Adam et Eve, tout part ici d'un modeste pépin. Le chemin est encore long, La pre-

mière récolte interviendra en 2021. « Il faudra ensuite l'aptitude au vieillissement », note Gérald Ferrari, directeur-adjoint de la Station viticole.

Avant un éventuel enregistrement par l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao), il faut compter une bonne dizaine d'années. « Entre le début du processus de recherche et la première goutte de cognac, c'est vingt-cinq ans », résume Christophe Forget, président de la coopérative Alliance. « Là, on écrit une page de l'appellation. C'est très structurant », souligne Baptiste Loiseau, maître de chai de Rémy-Martin. D'autres négociants sont candidats pour accueillir des expérimentations. « On est limité par les plants disponibles, on n'a que 90 souches », indique Gérald Ferra-

X'Eau: trois préside nts en relais nage libre

PISCINE DES VAUZELLES Elle a été conçue sous la présidence de Richard et construite sous celle de Gourinchas. Elle est inaugurée jeudi par Sourisseau

RECUEILLI PAR OLIVIER SARAZIN o.sarazin@sudouest.fr

Voulu, imaginé et financé par le Grand-Cognac, le centre aquatique X'Eau sera inauguré demain, à 17 heures, aux Vauzelles à Châteaubemard. L'équipement a été conçu sous la présidence de Robert Richard (2008-2014) et construit sous celle de Michel Gourinchas (2014-2017). Il ouvre sous celle de Jérôme Sourisseau. Quel regard portent-ils sur cet investissement majeur? Interviews croisées.

« Sud Ouest » Quelle est l'idée principale du discours que vous allez prononcer jeudi ?

Robert Richard Jevais dire ma joie de voir ce projet structurant aboutir. Il y a eu continuité. Tant mieux! Jevais rappeler que la construction de l'X'Eau a permis bien d'autres opérations, comme le transfert et l'homologation de terrains de foot-

«Il ya eu continuité, tant mieux»; « Je dirai "enfin!"»; « C'est un centre nautique digne de Grand-Cognac » ball au stade Claude Boué. Elle a aussi permis de résoudre, en partie, le problème de l'évacuation des eaux pluviales à Cognac et à Châteaubernard. Enfin, elle a marqué la première étape d'une collaboration

étroite entre les territoires, l'ancien Grand-Cognac et l'ancienne Grande-Champagne.

Michel Gourinchas Je dirai « enfin! »
On va enfin lever les doutes et les incertitudes. Ce centre aquatique fut un long combat. Du temps de Robert, il était souhaité par l'ensemble des maires de Grand-Cognac. De mon temps, cela a un peu changé. Le projet a essuyé les critiques infondées d'irréductibles opposants, qui

n'allaient d'ailleurs jamais à la piscine! J'espère qu'ils iront désormais se baigner. Se baigner et découvrir un équipement majeur pour l'attractivité de notre Agglomération. Jérôme Sourisseau Je dirai que c'est un très bel équipement, fruit du travail de plusieurs équipes. C'est un centre nautique digne de Grand-Cognac. Il sera ouvert à tous les élèves des écoles primaires des 58 communes de l'Agglomération.

La piscine a coûté plus de 22 millions d'euros – somme qui ne tient pas compte des aménagements urbains des Vauzelles. Fallait-il dépenser autant d'argent dans un équipement de loisirs ?

R. Richard Mais nous ne sommes pas que dans le loisir! Cette piscine a un rôle éducatif et va accueillir tous les scolaires! On a aussi doté le territoire d'un véritable outil de développement. On a aménagé tout un nouvel espace urbain où une chaufferie bois alimente bien d'autres bâtiments, où un cinéma va être construit, où un restaurant et des commerces vont arriver.

M. Gourinchas Notre territoire porte le nom de Cognac! Aurionsnous dû construire un bâtiment ridicule, un truc riquiqui? Non, soyons sérieux! La dépense n'est pas « pharaonique »...

J. Sourisseau S'interroger sur le coût d'un investissement est toujours pertinent. Celui-ci est-il trop élevé? Je ne le pense pas. Il a toute son utilité. Il porte haut et fort les couleurs de notre territoire, qui manque parfois d'attractivité, où l'on reste souvent trop timoré. En revanche, je crois que le centre aquatique aurait sans doute dû être construit plus tôt.

Le déficit prévisionnel de fonctionnement de l'X'Eau a été évalué à 700 000 euros par an par la Chambre régionale des comptes en 2015.



Jérôme Sourisseau dans l'espace public, à l'étage de l'X'Eau. PHOTOPH.M.

Va-t-il fragiliser les finances de Grand-Cognac ?

R. Richard Lorsque j'ai abandonné mon mandat, la communauté de communes était en mesure de financer la construction du centre nautique, d'assumer son coût d'exploitation et de lancer d'autres investissements (1).

M. Gourinchas Mais non! Cette opération a été bien pensée et bien budgétée. On savait ce que cela allait coûter à la Ville et à la CdC [communauté de communes, NDLR]! Je précise qu'avec le jeu des transferts de compétence et la diminution de l'allocation de compensation qui l'accompagne, la Ville participera « ad vitam » au coût de fonctionnement de l'X'Eau! Revenons un instant sur

le mot déficit qui, dans ce cas précis, ne me convient pas. Une piscine-comme une école, un hôpital ou un musée-est, par nature, déficitaire. Son exploitation a un coût pour la collectivité, qui offre un service de qualité à la population. Ce coût est supportable, je crois. Il l'était en tout cas du temps de la communauté de communes.

J. Sourisseau Ce montant de 700 000 euros me semble plutôt cohérent mais attention, il ne s'agit que d'une estimation. L'X'Eau doit désormais s'installer dans le paysage. Le directeur qui a été recruté à la rentrée 2016 va s'employer à le faire vivre, à le transformer en un véritable lieu de sortie. On viendra certes à l'X'Eau pour se baigner et

s'amuser en famille et entre amis. On doit aussiy organiser des événements. Je pense à des soirées, comme dans un stade. L'X'Eau doit devenir un lieu reconnu dans toute l'Agglomération et même au-delà. Sa fréquentation doit être la plus importante possible afin que les recettes contribuent à un bon amortissent du coût de fonctionnement.

(1) Cet argument, présenté par Robert Richard, est confirmé par le rapport de 2015 de la Chambrerégionale des comptes qui écrivait: « Grand-Cognaca, pendant la pério de sous revue [de 2008 à 2014], restaurés a situation financière avec une progression du taux d'épargne, cequi devrait lui permettre de faire face à ses projets d'investissement ».

Le devenir des anciennes piscines



La piscine d'été de Cognac (ici sous la neige). ARCHIVES ANNE LACAUD

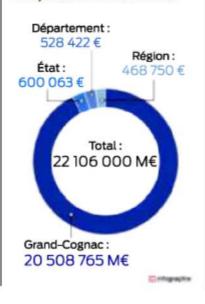
L'X'Eau accueille ses premiers baigneurs samedi. Mais que vont devenir les anciennes piscines ? Celles de Cognac, tout d'abord, mais aussi les bassins d'été de Jarnac et de Châteauneuf ? Soyons directs : celles de Cognac, près du parc François-l^{et}, vont être rasées. L'Agglomération va tout d'abord « rendre les murs » à leur propriétaire, la municipalité de Cognac. Charge à la Ville d'assumer le coût de la démolition, « sans contrainte de calendrier », a indiqué le président, Jérôme Sourisseau, jeudi demier, devant tous les

élus de Grand-Cognac. Aucun devis précis n'a été établi. Michel Gourinchas ne dispose que d'une évaluation de ses services (environ 700 000 euros). Précisons toutefois que le maire de Cognac souhaite être aidé par l'Agglomération. Des négociations sont en cours.

Interrogé par « Sud Ouest », Jérôme Sourisseau indique par ailleurs que les bassins d'été de Jarnac et de Châteauneuf sont conservés comme « piscines de proximité ». Celle de Jarnac pourrait d'ailleurs être bientôt rénovée.

Le coût exact de l'X'Eau

TOUT DÉPEND! Oui, tout dépend du point de vue choisi. Le centre aquatique en tant que tel coûte 22 106 000 euros TTC (c'est le montant de l'autorisation de programme, dont 19,66 millions d'euros ont déjà été réglés). Le projet a obtenu quelques subventions (notre infographie ci-dessous) dont uneaide del'État via la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Mais à ce total de 22,1 millions d'euros, il faut aussi ajouter le coût de l'aménagement urbain des Vauzelles (6,86 millions d'euros TTC) et celui de la chaufferie.



La fronde des clubs sportifs contre l'Agglo

GRAND-COGNAC L'UACF et l'ALJO vont perdre de 18 à 12 % de subventions cette année. Les deux clubs interpellent les élus

JONATHANGUÉRIN j.guerin@sudouest.fr

a colère monte. L'UA Cognac Football et l'ALJO Cognac Handball sont bien décidés à montrer leur désaccord avec Grand-Cognac. En effet, la semaine dernière, l'Agglomération a voté les subventions pour les clubs sportifs:-21% (soit 20 000 euros) pour le foot, et-18 % (10 000 euros) pour le handball. « Ça ne passe pas », résume Gérard Seguin, le président de l'UACF. Hier, ce dernier a donné une conférence de presse avec Richard Nordlinger, son homologue de l'ALJO. Les deux hommes souhaitent insister sur plusieurs points.



Richard Nordlinger et Gérard Seguin, présidents des clubs de handball et de rugby. PHOTO LG.

Quelques interférences avec Grand-Cognac

Visiblement, le dialogue avec l'Agglomération ne serait pas spécialement productif. Richard Norlinger dit avoir appris le montant de sa subvention (46 378 euros) la veille de son vote. « Moi, je l'ai appris par la bande », affirme Christian Seguin, qui touchera 74 550 euros au lieu de 94 550. « Personne n'a pris la peine de m'appeler.»

Une situation d'autant plus déstabilisante que les subventions de Grand-Cognac auront des répercussions sur la saison en cours. « Au final, nous dénonçons l'absence totale de concertation, résument les clubs. On aimerait s'asseoir autour d'une table pour discuter et parler de la politique de Grand-Cognac pour le sport à l'ave nir. »

2 Les critères d'attribution des subventions

La manière dont sont attribuées les subventions fait également débat. Il n'y aurait pas de règle du jeu. « Quels sont les critères objectifs qui président à cette baisse des subventions?», s'interrogent les présidents. « On ne peut que constater l'absence totale de lisibilité dans l'attribution des financements. Comment expliquer alors l'inégalité de traitement entre les clubs?» En effet, Grand-Cognac a annoncé une baisse globale des subventions, mais au final, une majorité d'associations sportives (les

« La parole n'a pas été respectée »

Dans ce début de fronde qui unit les deux clubs, la situation de l'UACF doit être prise à part. Tout au moins sur un point : son équipement. En effet, le club de foot a vendu son stade de la Belle-Allée à Grand-Cognac pour y construire la nouvelle piscine. « Mais si l'X'eau va être inauguré jeudi, c'est grâce à nous et notre terrain », rappelle Gérard Seguin.

Dès lors, le président a beau jeu de relever la contradiction de Grand-Cognac : « Pour expliquer la baisse des subventions, les élus mettent en avant que l'ouverture de l'X'eau fait peser des charges nouvelles. Finalement, l'UA Cognac est pénalisé à cause de la nouvelle piscine, qu'il a contribué à faire naître. »

Gérard Seguin conclut sa démonstration ainsi: « Il faut se rappeler que notre club avait accepté la vente à condition d'avoir un nouveau stade de qualité, et c'est le cas. Ensuite, la fusion entre Cognac et Châteaubernard devait être effective [le projet se heurte au refus de Châteaubernard: NDLR]. Et la dernière, c'est le maintien de la subvention. Or, nous avons perdu au total 35 000 euros. J'affirme donc que la parole n'a pas été respectée. »

plus petites) conservent leur niveau de 2017.

3 La stratégie sportive de Grand-Cognac

Dans ces conditions, le hand et le foot cognaçais se sentent punis : «On n'a jamais fait d'aussi bons résultats et on se fait sanctionner, relève Gérard Seguin. Que faut-il dire aux joueurs? "Arrêtez de jouer ou on risque de monter mais on n'aura plus assez d'argent pour notre ambition"?»

En réalité, le point d'achoppement semble être la politique de Grand-Cognac. Les initiés savent que l'Agglo n'a pas les moyens de subventionner trois clubs dans des compétitions de haut niveau (rugby, foot et hand). Dès lors, certains s'attendent à ce qu'un club soit privilégié, tandis que les deux autres se recentreraient sur la formation.« Si c'est ça, que Grand-Cognac le dise, demande Richard Nordlinger. L'Agglo peut dire "on veut juste un club de rugby de haut niveau et ça suffit". Mais qu'elle l'assume!»

Faute devraie décision, on remarquera que l'USC Rugby voit sa subvention (166 206 euros) maintenue. Cognac Charente Basket-ball, qui devait un temps s'associer au mouvement de contestation avec le foot et le hand, réserve pour l'instant sa réponse pour une prise de parole publique.

Grand-Cognac souhaite répondre

POLITIQUE Gérard Faurie défend l'Agglo

Coïncidence? Vraisemblablement pas. Hier, au moment où la conférence de presse des clubs finissait, l'Agglo envoyait un communiqué de presse intitulé « Le soutien de Grand Cognac aux clubs sportifs ». Signe que la grogne est prise au sérieux.

Pour faire le tri sur les 712 000 euros de subvention accordées, « Sud Ouest » a demandé à Gérard Faurie, vice-président en charge des sports, ce qu'il pouvait répondre aux critiques formulées par les deux clubs. Sur la forme et les problèmes de communication, pas de mea culpa en vue. « Nous avons reçu l'ALJO en



Gérard Faurie est viceprésident en charge des sports de Grand-Cognac. ARCHIVES A L.

temps voulu, à sa demande, raconte Gérard Faurie. Pour le foot, ils ont appris la nouvelle une fois que le bureau a pris la décision. C'est normal, l'information circule.»

Sur le fond, le vice-président explique comment les subventions ont été décidées.« Nous sommes en train de mettre en place une grille de critè res, donc nous avons utilisé les anciens. Pour le foot, la subvention est confortable compte-tenu de leur niveau de Régional. Et l'UACF dispose d'un stade qui a coûté 5 millions, de locaux mis à disposition, et des fruits de la vente du stade de la Belle Allée pour 260 000 euros. » Autre raisonnement sur le hand.« La subvention de l'ALJO baisse du fait de sa descente en Nationale 3 en 2017, après une année de hausse des aides pour faire face aux frais nécessités par la montée en Nationale 2», explique Gérard Faurie. J.G.

SAINT-FORT-SUR-LE-NÉ

Malgré des finances saines, l'avenir semble compliqué

La dernière réunion du conseil municipal qui s'est tenue mardi 27 mars était principalement consacrée aux finances communales, avec le vote du budget primitif 2018, présenté par Pascal Martin, maire, et des précisions apportées par le comptable du Trésor sur quelques chapitres.

À la fin de l'année 2017, le bilan est positif (+ 66 389 euros); les dépenses ont augmenté de 7,11%, alors que les recettes progressaient de 7,71%; la capacité d'autofinancement s'est améliorée, grâce en particulier à la dotation de solidarité intercommunale, exceptionnelle en 2017. Le taux d'endettement a augmenté en raison de l'emprunt contracté pour les travaux d'aménagement du bourg.

En 2018, avec les remboursements escomptés, la situation redeviendra normale. « En résumé, la situation financière de la commune est encourageante, mais compte tenu des diverses diminutions des dotations (État, Grand Cognac, retour de compétences transférées), la situation pour l'avenir semble bien plus compliquée », concluait le maire.

Le budget de fonctionnement est proposé pour un montant estimé à 447 905 €; le budget investissement est estimé à 263 965 €. Ils sont adoptés à la majorité (deux abstentions).

Le budget du CCAS (centre communal d'aide sociale), voté à part, a été adopté à l'unanimité. Une réflexion est en cours pour son rattachement au budget principal.

En bref, un seul dossier, concernant l'attribution d'une subvention de 100 euros au profit de l'Amicale pour le don de sang bénévole de la Grande Champagne, était au menu de la réunion (une voix contre). Samuel Méchain

CHERVES-RICHEMONT

La médiathèque a joué le jeu



Jeux et livres, une proximité de bon aloi. PHOTO PIERREBARRETEAU

Après l'expérience du 2 février dernier, la médiathèque avait lancé, vendredi 30 mars, de 18 à 22 heures, une deuxième soirée Jeux de société, avec la complicité de Manon Granet, conseillère de la société Oika Oika, spécialisée dans les jeux et loisirs créatifs à domicile.

Cette fois, plus de 60 personnes, dont près de 30 enfants de 3 à 15 ans, sont venues partager des temps de jeux de mémoire, ambiance ou stratégie : tout à fait sérieux et concentrés pour les uns, ou plutôt détendus et pleins de rires communicatifs pour les autres. Tant il est vrai que le jeu peut être source de cohésion intergénérationnelle, et que le droit de perdre avec le sourire est une prérogative du vivre-ensemble, selon Manon Granet

L'objectif, proposer un temps ludique gratuit au sein d'un espace culturel, a été atteint. Chantal et Rachel de la médiathèque, et Manon, à des titres divers, sont satisfaites de cette soirée, et invitent d'ores et déjà à retenir la date du samedi 26 mai, à partir de 14 heures, pour une troisième rencontre, dans le cadre de la Journée de la fête mondiale du jeu.

Pierre Barreteau

Renseignements à la média thèque, tél. 05 45 83 70 40, ou auprès de Oika Oika, 06 28 6716 57.